

Intervention
Journée d'étude " Terrain d'aventures"
Mardi 17 mars 2026 - Campus Condorcet . St Denis

« Alors, on entra dans la cabane. C'était un coin de bois presque à l'écart, un abri de branchages et de troncs qu'ils avaient choisi comme repaire. Là-dedans, on se sentait tout autre chose qu'à l'air libre, comme si l'on avait un secret à soi, un lieu où l'on ne dépendait de personne. On pouvait parler bas, se faufiler, se raconter des histoires, décider des grandes choses de la guerre ou des petites plaisanteries du moment. C'était leur coin, leur quartier général, le point de ralliement de toutes leurs aventures.

Dans leur cabane, ils inventaient des mondes, construisaient des forts, organisaient des expéditions imaginaires. Tout était possible : on pouvait être explorateur, pirate ou roi d'un royaume secret. La cabane n'était pas seulement un abri, c'était un terrain d'aventures où chaque décision leur appartenait."

Cet extrait de la guerre des boutons de Louis Pergeaud, date de 1912, montre ce que la cabane représente pour les enfants :

- ✓ **Un espace à eux** (libre et secret)
- ✓ **Un lieu de complicité et de confiance**
- ✓ **Un symbole de liberté et d'autonomie**
- ✓ **Un lieu où ils peuvent rêver, planifier et inventer**

La cabane n'est pas seulement physique — elle est **le cœur de leur monde d'enfants**, loin des contraintes d'adultes.

En cette journée d'étude consacrée aux terrain d'aventures, Il me revient donc la responsabilité d'en conclure les travaux

D'où je parle :

Je suis président de l'association régionale Ile de France des Ceméa qui organise , accompagne soutient des projets de terrain en ile de France

Je suis en charge du programme développement durable de la Ville de villiers le Bel et à l'origine avec d'autres dans le cadre de l'appel à projet TAPLA, du terrain d'aventures de villiers le bel situé dans un petit bois situé au pied des immeubles d'un quartier prioritaire

Voici donc des pistes de réflexion structurées autour des trois thématiques proposées. Elles pourront servir de base à des ateliers, des débats ou à de futures productions collectives

1/ Fondements pédagogiques et posture éducative

♦ Quels mouvements nourrissent les Terrains d'Aventure ?

On l'a vu les TA s'inscrivent dans une histoire croisée :

- L'héritage des jardins d'enfants de Friedrich Fröbel (importance du jeu libre et du contact avec la nature).
- Les expériences scandinaves d'« adventure playgrounds » initiées par Sørensen dans les années 1940.
- Le courant du playwork britannique, structuré notamment par Bob Hughes (théorie des types de jeu).
- Les mouvements d'éducation populaire en France : CEMÉA, Francas, Fédération des Centres Sociaux.
"j'ai en tête ce livre aujourd'hui ce livre introuvable des cemea aux éditions scarabée "Les enfants bâtisseurs", les photos d'yves Flatard où l'on voyait les enfants des années 80 faire du feu des constructions incroyables..."
- Ils se revendiquent des pédagogies actives : Célestin Freinet, Maria Montessori, Janusz Korczak.
- Ils cherchent à mettre oeuvre la Convention internationale des droits de l'enfant portée par UNICEF.

Les TA sont à la croisée du jeu libre, de l'auto-organisation enfantine et d'une éducation à la responsabilité.

♦ Quelles approches pédagogiques ?

On retrouve plusieurs logiques :

- Pédagogie de l'expérience : apprendre par le faire, par l'essai-erreur.
- Pédagogie du risque mesuré : accepter le risque comme facteur d'apprentissage.
- Pédagogie de l'autonomie : l'adulte n'organise pas tout.
- Pédagogie coopérative : entraide, négociation, projets collectifs.
- Pédagogie écologique : réemploi, matériaux bruts, rapport au vivant.
- Pédagogie de la conflictualité constructive : apprendre à gérer tensions et désaccords.

Le TA est un espace de développement global : moteur, social, cognitif, émotionnel.

♦ Quelle posture pour les animateur-ices ? les accueillant-e-s ?

La posture est centrale :

- Ni directeur de jeu, ni simple surveillant.
- Observateur attentif.
- Garant du cadre sécuritaire.
- Médiateur en cas de conflit.
- Facilitateur de projet.
- Soutien discret.

Dans le playwork, on parle d'intervention minimale nécessaire : intervenir uniquement lorsque le développement, la sécurité ou la dignité sont en jeu.

C'est une posture exigeante :

- capacité d'analyse rapide,
- confiance dans les compétences des enfants,
- acceptation de l'incertitude,
- gestion de la tension entre liberté et responsabilité.

2/ DISPOSITIFS MIS EN PLACE, FINALITÉS ET TENSIONS

♦ Quels dispositifs ?

Selon les territoires, on retrouve :

- Accueil libre sans inscription formelle.
- Présence régulière sur un même site (ancrage territorial).
- Utilisation de matériaux récupérés (bois, palettes, outils).
- Temps d'assemblées d'enfants.
- Chantiers collectifs.
- Rituels d'ouverture/fermeture.
- Co-construction de règles.
- Documentation pédagogique (photos, carnets de chantier).

♦ Pourquoi ?

Ces dispositifs visent à :

- Redonner un espace d'autonomie aux enfants dans des villes très normées.
- Réintroduire le droit à l'expérimentation.
- Créer un lieu tiers entre école et famille.
- Permettre une appropriation de l'espace public.
- Favoriser la mixité sociale de genre et d'âge.

♦ Quels bénéfices ?

Pour les enfants :

- Développement de la confiance en soi.
- Meilleure gestion du risque.
- Apprentissage de la coopération.
- Renforcement des compétences sociales.
- Sentiment d'appartenance.

Pour les adultes :

- Changement de regard sur les capacités enfantines.
- Expérience d'une autorité moins verticale. => le cote à cote
- Construction d'une communauté éducative.

♦ Difficultés rencontrées

- Pression sécuritaire et normes assurantielles.
- Incompréhension institutionnelle.
- Peur des parents.
- Fragilité des financements.
- Turn-over des équipes.
- Gestion des conflits intergénérationnels.
- Difficulté à documenter les effets (évaluation qualitative complexe).

Le TA est souvent en tension entre logique institutionnelle et logique d'émancipation.

3/ ENJEUX CONTEMPORAINS

♦ Droits des enfants

Les TA mettent concrètement en œuvre l'article 31 de la Convention internationale des droits de l'enfant (droit au jeu).

Ils participent aussi :

- au droit à l'expression,
- au droit à la participation,
- au droit à la ville.

Ils rendent visible l'enfant comme acteur social, pas seulement comme élève ou usager.

♦ Égalité du genre

A contrario de la guerre des boutons qui montrait une société au siècle dernier où :

- les **garçons occupaient l'espace public et l'aventure**
- les **filles étaient davantage cantonnées au cadre domestique**

les filles dans les terrain d'aventures manipulent les outils grimpent dans les arbres, font de la tyrolienne, prennent la parole

Garçons et fille partagent les tâches quotidiennes rangement cuisine vaisselle sans assignation de genre

♦ Santé mentale

Nous nous appuyons comme une des intervenante de cette après-midi sur le rapport de 2024 du Haut Conseil de la famille de l'enfance et de l'âge. Dans un contexte d'augmentation des troubles anxieux et des phénomènes d'isolement :

- Le jeu libre réduit le stress.
- Le rapport au risque développe la résilience.
- La manipulation concrète ancre le corps dans l'expérience.
- Le collectif lutte contre l'isolement.

Le TA peut être vu comme un dispositif de prévention primaire en santé mentale.

♦ Parentalité

Il existe une tension entre plusieurs visées pédagogiques

- le terrain d'aventure un espace strictement réservé aux enfants
- le terrain d'aventure un espace qui permet aux parents de vivre des moments précieux avec leurs enfants

A Villiers le Bel par exemple l'équipe cherche depuis son ouverture un mix entre des espaces qui permettent aux enfants de vivre pleinement le terrain entre eux et des espaces où les parents sont présents et partagent de l'activité avec leurs enfants

♦ Construction d'un espace démocratique

Le TA est un micro-espace politique :

- négociation des règles,
- gestion des conflits,
- prise de décision collective,
- gestion d'un bien commun.

Il constitue un apprentissage concret de la démocratie vécue.

♦ Un espace d'éducation à l'écologie

Le TA est par exemple un lieu d'expérimentation :

- réemploi des matériaux
- contact avec la nature et le vivant
- éducation à l'alimentation

♦ Quelles pistes de travail développer ?

- Formaliser des espaces réguliers d'assemblées d'enfants.
- Poursuivre la recherche-action avec l'université.
- Mieux documenter les effets sur la santé mentale.
- Poursuivre la posture de création des formations spécifiques à la posture Terrain d'aventures
- Renforcer les alliances avec services municipaux.
- Inscrire les TA dans les politiques publiques de l'enfance.
- faire reconnaître les terrains d'aventures pour construire auprès de jeunesse et sports un cadre réglementaire qui nous corresponde et des financements permanents politiques de la Ville et CAF
- développer l'idée d'une maquette commune des recherches de financement
- Développer des coopérations internationales (réseau des terrains d'aventures).

Conclusion

Les Terrains d'Aventure ne sont pas seulement des dispositifs de loisirs :

Ils sont des laboratoires pédagogiques,

- des espaces de droits,
- des outils de santé publique,
- et des expériences démocratiques concrètes.

Ils interrogent profondément notre rapport :

- à l'enfance,
- au risque,
- à l'autorité,
- à l'espace public,
- et à l'émancipation.

Cette journée d'étude pourrait ainsi permettre de passer d'une logique de projet local à une réflexion plus large sur la place de l'enfance dans la cité. Il nous faut poursuivre l'articulation entre la recherche, les porteurs de projet de terrain, les institutions et les financeurs potentiels. Il nous faut continuer à former les acteurs de ces espaces de jeux atypiques à la spécificité de la pédagogie. Il nous faut continuer à collecter des traces, des témoignages, du contenu de nos différentes expérimentations. Il nous faut continuer à agir pour aider les pouvoirs publics à définir un cadre réglementaire qui reconnaisse et soutienne ce dispositif des terrains d'aventure.

Je remercie l'ensemble des organisateurs et organisatrices de cette journée qui nous permet l'espace d'une journée d'écouter, de réfléchir, d'échanger, de se projeter et d'alimenter les dynamiques de terrain.

Je remercie bien sûr l'ensemble des participants que vous êtes en espérant que cette journée vous aura donné envie de poursuivre cette utopie partagée.

Alain SARTORI

Président de l'ARIF CEMEA